



UN NOUVEAU RAPPORT D'ICT RÉVÈLE LES STRATÉGIES CHINOISES D'INSTRUMENTALISATION DE L'ACCÈS AU TIBET

DANS SON NOUVEAU RAPPORT, INTERNATIONAL CAMPAIGN FOR TIBET DEMANDE L'ADOPTION D'UNE APPROCHE INTERNATIONALE PLUS SOLIDE À L'ÉGARD DU TIBET, UNE APPROCHE FONDÉE SUR LE PRINCIPE DE RÉCIPROCITÉ ET SUR UNE PRISE DE CONSCIENCE ÉMERGENTE, CELLE DE L'INFLUENCE AUTORITAIRE CROISSANTE DE LA CHINE QUI, SOUS LA HOULETTE DE XI JINPING, S'ÉTEND AU-DELÀ DES FRONTIÈRES DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, MENAÇANT DE SUBVERTIR ET DE REMODELER NOS DÉMOCRATIES.



Le rapport intitulé « *Accès refusé: l'isolation forcée du Tibet et la notion de réciprocité* » (une version résumée en français est disponible [ici](#)) met en évidence les efforts systématiques de la Chine pour restreindre l'accès au Tibet, en vue de s'arroger un contrôle absolu des discours sur la question tibétaine dans le monde. Aujourd'hui, les touristes nationaux affluent vers le toit du monde, alors que les étrangers, et en particulier les représentants des Nations Unies, les diplomates et les journalistes, se voient, presque sans exception, refuser

l'accès au Tibet, sauf dans le cadre de visites officielles strictement contrôlées. Le Haut-Commissaire de l'ONU a d'ailleurs lui-même évoqué ce problème dans son [discours d'ouverture](#) de la 38^{ème} session du Conseil des droits de l'homme en juin. Plusieurs universitaires se sont vu refuser la délivrance d'un visa en raison de leurs écrits, tandis que des journalistes internationaux ont été chassés du pays à cause de leurs critiques concernant les politiques de la Chine au Tibet. Les Tibétains sont quant à eux punis s'ils osent transmettre des informations à l'étranger. Parallèlement, le rapport d'ICT montre aussi qu'un nombre de plus en plus important de délégations officielles chinoises

> SUITE PAGE 2

DANS CETTE ÉDITION

- 1 Un nouveau rapport d'ICT révèle les stratégies chinoises d'instrumentalisation de l'accès au Tibet
- 2 L'UE et la Chine tiennent leur sommet et leur dialogue annuel sur les droits de l'Homme
- 3 Le président d'ICT soulève la question du Tibet auprès de représentants de l'UE et de l'ONU
- 4 Le programme de migration de masse met en évidence les politiques contestées de déplacement des nomades au Tibet
- 5 La Chine force de jeunes moines tibétains à quitter leur monastère
- 6 « *Destruction, commercialisation et fausses reproductions* »: nouveau rapport sur Lhassa en marge de la réunion du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO
- 7 Le point sur les prisonniers politiques
- 8 Liu Xia enfin autorisée à quitter la Chine après des années en résidence surveillée
- 9 Suggestion de lecture
- 10 La Suède condamne un Tibétain pour espionnage, soulignant les pressions exercées sur les communautés en exil
- 11 Événements à venir



INTERNATIONAL
CAMPAIGN
FOR TIBET

ICT EUROPE

Funenpark 1D
1018 AK Amsterdam,
The Netherlands
Phone: +31 (0)20 3308265
Fax: +31 (0)20 3308266
icteurope@savetibet.nl

ICT BRUSSELS

15, rue de la linière
1060 Brussels
Belgium
Phone: +32 (0)2 609 44 10
Fax: +32 (0)2 609 44 32
info@savetibet.eu

ICT GERMANY

Schonhauser Allee 163
10435 Berlin
Germany
Tel.: +49 (0)30 27879086
Fax: +49 (0)30 27879087
info@savetibet.de

ICT

1825 Jefferson Place, NW
Washington, DC 20036
United States of America
Phone: +1 (1) 202-785-1515
Fax: [202] 785-434
info@savetibet.org

> SUITE DE LA PAGE 1

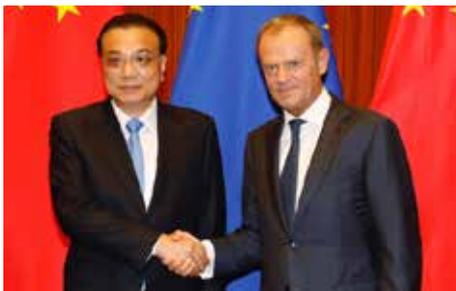
sont envoyées à l'étranger en vue de manipuler et d'influencer les points de vue de publics cibles dans les pays occidentaux en ce qui concerne le Tibet et le Dalai-Lama.

Cette isolation forcée du Tibet, qui permet au gouvernement chinois de poursuivre son oppression du peuple tibétain sans avoir de comptes à rendre, a un impact sur la situation des droits de l'Homme au Tibet, mais révèle aussi un manque de réciprocité important dans les relations entre l'UE et la Chine: les délégations chinoises de diplomates ou de journalistes ne sont en effet soumises à aucune restriction du même ordre que celles imposées aux citoyens européens au Tibet. Elles bénéficient d'un accès libre et gratuit à la totalité du territoire de l'ensemble des États membres de l'UE, et ce tout au long de l'année. Conjugée à l'influence grandissante de la Chine en Europe, qui a incité certains États membres à épouser les intérêts de la RPC au cours des derniers mois, cette asymétrie constitue un défi de taille pour la démocratie libérale ainsi que les valeurs et les intérêts de l'Europe.

Ces derniers mois, le principe de réciprocité a de plus en plus souvent été invoqué par les dirigeants de l'UE, notamment par le président français Emmanuel Macron lors de sa première visite officielle en Chine en janvier 2018; bien que les commentaires formulés à cet égard semblent porter essentiellement sur la question du commerce, ICT enjoint l'UE et ses États membres à suivre l'appel du Parlement européen (dans son rapport publié en 2015 sur les relations UE-Chine) pour « prendre d'urgence des mesures pour faire respecter le principe de réciprocité » et pour étendre cette notion à la protection des droits fondamentaux, y compris la liberté de circulation et d'information des ressortissants de l'UE en Chine et au Tibet. Ils pourraient, par exemple, s'inspirer de la loi sur l'accès réciproque au Tibet. Il s'agit d'un projet de loi bipartite introduit par le Congrès américain qui, s'il est adopté, permettra de refuser l'accès au territoire des États-Unis aux responsables chinois chargés de l'administration des politiques de voyage dans les régions tibétaines tant que la Chine n'aura pas annulé les restrictions discriminatoires qu'elle impose aux ressortissants américains souhaitant se rendre au Tibet.

L'UE ET LA CHINE TIENNENT LEUR SOMMET ET LEUR DIALOGUE ANNUEL SUR LES DROITS DE L'HOMME

LES 9 ET 10 JUILLET 2018, L'UNION EUROPÉENNE A ORGANISÉ À PÉKIN LE 36ÈME CYCLE DE SON DIALOGUE SUR LES DROITS DE L'HOMME AVEC LA CHINE. CET ÉVÉNEMENT A ÉTÉ SUIVI LES 16 ET 17 JUILLET PAR LE 20ÈME SOMMET UE-CHINE, QUI S'EST ÉGALEMENT DÉROULÉ À PÉKIN.



Le Premier Ministre chinois Li Keqiang et le Président du Conseil européen Donald Tusk lors du Sommet UE-Chine à Pékin le 16 juillet 2018.

Cette année, la session du dialogue sur les droits de l'Homme a eu lieu à une date particulièrement importante, puisqu'elle marquait le troisième anniversaire de l'arrestation et de la mise en détention de plus de 300 avocats et défenseurs chinois des droits de l'Homme le 9 juillet 2015.

Lors de cette réunion, l'UE a fait part de ses préoccupations au sujet de plusieurs événements relatifs aux droits de l'Homme en Chine, notamment les cas de détention

arbitraire, le système des camps de rééducation politique dans le Xinjiang et la mise en œuvre de la loi chinoise en matière de gestion des activités des ONG étrangères. L'UE a par ailleurs demandé la libération d'un certain nombre de défenseurs des droits de l'Homme injustement détenus. En ce qui concerne le Tibet, l'UE a demandé en particulier que soient libérés « les écrivains et personnalités religieuses qui font l'objet de poursuites pénales ou qui ont été emprisonnés pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression, notamment Tashi Wangchuk et Tashi Dorje ».

Lors du sommet qui s'est déroulé quelques jours plus tard, l'UE (représentée par le président du Conseil européen Donald Tusk et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker) et la Chine (représentée par son Premier ministre Li Keqiang) ont discuté plus en détail des échanges commerciaux bilatéraux, des investissements et des questions de sécurité et ont convenu de renforcer le partenariat stratégique UE-Chine. Les dirigeants européens et chinois ont adopté une déclaration commune,

notamment sur le changement climatique et l'énergie propre. En amont du sommet, le Président de la Sous-Commission des droits de l'Homme du Parlement européen ainsi que 23 organisations des droits de l'Homme (dont ICT) avaient exhorté les leaders européens à utiliser cette rencontre de haut niveau pour faire pression sur la Chine afin qu'elle améliore la situation des droits de l'Homme en Chine et au Tibet de façon concrète, notamment en libérant les défenseurs des droits de l'homme emprisonnés.

POUR PLUS D'INFORMATION À CE SUJET :

- [Communiqué de presse officiel du SEAE après le 36^{ème} cycle du dialogue UE-Chine sur les droits de l'Homme](#)
- [Lettre conjointe des ONG en amont du 20^{ème} sommet UE-Chine \(en anglais\)](#)
- [Déclaration conjointe du 20^{ème} sommet UE-Chine \(en anglais\)](#)
- [Lettre du Président de la Sous-Commission des droits de l'Homme du Parlement européen en amont du 20^{ème} sommet \(en anglais\)](#)

LE PRÉSIDENT D'ICT SOULÈVE LA QUESTION DU TIBET AUPRÈS DE REPRÉSENTANTS DE L'UE ET DE L'ONU

EN JUIN, LE PRÉSIDENT D'ICT MATTEO MECACCI S'EST RENDU À GENÈVE POUR PARTICIPER À UNE RÉUNION DE HAUT NIVEAU ENTRE LE HAUT-COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME ET LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ICT RICHARD GERE. IL A PROFITÉ DE SON SÉJOUR EN EUROPE POUR EFFECTUER UNE BRÈVE VISITE À BRUXELLES OÙ IL S'EST ENTRETENU AVEC DES REPRÉSENTANTS DE DIFFÉRENTES INSTITUTIONS NATIONALES ET EUROPÉENNES.



Le président d'ICT Matteo Mecacci lors de sa présentation du rapport d'ICT sur l'accès réciproque au Tibet devant les membres du groupe d'intérêt sur le Tibet du Parlement européen le 27 juin.

Au cours de ses deux jours de visite (le 27 et le 28 juin), Matteo Mecacci a rencontré plusieurs personnes : le représentant du ministère belge des Affaires étrangères, l'ancien président du Comité économique et social européen et ami de longue date du Tibet Henri Malosse, un représentant de la représentation permanente autrichienne (en vue du lancement de la présidence autrichienne de l'UE qui a débuté le 1^{er} juillet), le vice-président de la sous-commission des droits de l'homme au Parlement européen Cristian Dan Preda, ainsi que plusieurs membres du groupe d'intérêt sur le Tibet du Parlement européen. Lors de ces différentes réunions, Matteo Mecacci a évoqué la détérioration de la situation des droits de l'Homme au Tibet, le problème de l'accès au Tibet pour les observateurs étrangers et l'absence de réciprocité entre l'UE et la Chine. Il a aussi débattu des moyens pour renforcer la coopération internationale à l'égard du Tibet, en particulier entre les États-Unis et l'UE et ses États membres.

Le président d'ICT a terminé sa visite en Europe par une réunion avec Jan Figel', envoyé spécial de l'UE pour la liberté de religion et de conviction en dehors de l'Union européenne, avec qui il a discuté du manque persistant de liberté religieuse au Tibet – problème fréquemment soulevé par le Parlement européen – et de sa pertinence pour les bouddhistes tibétains du monde entier.



Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, en compagnie de Richard Gere, président du Conseil d'administration d'ICT, à Genève le 26 juin.

LE PROGRAMME DE MIGRATION DE MASSE MET EN ÉVIDENCE LES POLITIQUES CONTESTÉES DE DÉPLACEMENT DES NOMADES AU TIBET

LE 19 JUIN 2018, LA CHINE A ANNONCÉ LE DÉPLACEMENT DE PLUS D'UN MILLIER DE TIBÉTAINS D'UNE RÉSERVE NATURELLE DANS LE NORD DU TIBET AU NOM DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT –UNE APPROCHE DE PLUS EN PLUS CONTESTÉE EN CHINE ET À L'ÉTRANGER.

Dans le cadre de ce que les autorités chinoises qualifient de « premier projet de réinstallation en haute altitude pour les "migrants écologiques" au Tibet », pas moins de 1 000 Tibétains ont été déplacés hors de la vaste région de Changtang (Qiangtang en chinois) selon la presse officielle chinoise qui a publié des images de personnes âgées à bord d'autocars jaunes les conduisant dans un camp de réinstallation à Lhasa. La réserve naturelle nationale du Qiangtang fait partie des trois grandes réserves naturelles qui s'étendent à travers la Région Autonome du Tibet (RAT) et le Qinghai.

Cette migration s'inscrit dans la foulée des nouvelles initiatives lancées par les autorités chinoises pour créer des centaines de parcs nationaux sur le plateau tibétain – à condition que les Tibétains quittent le territoire – au nom de la protection de l'environnement, de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets. Cependant, cette approche imposée d'en haut, qui ignore les préoccupations et le savoir-faire de la population locale, va à l'encontre d'un consensus scientifique croissant en Chine et à l'étranger, selon lequel la gestion des terres par les peuples autochtones et la mobilité des troupeaux sont essentielles à la bonne santé des pâturages et contribuent

> CONTINUED ON PAGE 4

LA CHINE FORCE DE JEUNES MOINES TIBÉTAINS À QUITTER LEUR MONASTÈRE

DE JEUNES MOINES TIBÉTAINS ONT RÉCEMMENT ÉTÉ CONTRAINTS DE QUITTER L'UN DES PLUS GRANDS MONASTÈRES DU TIBET ORIENTAL, DANS LE CADRE D'UNE CAMPAGNE MENÉE PAR LE GOUVERNEMENT CHINOIS POUR REMPLACER L'ENSEIGNEMENT MONASTIQUE PAR UN ENSEIGNEMENT LAÏQUE AXÉ SUR LA PROPAGANDE DU PARTI COMMUNISTE.



Ces images circulant sur les réseaux sociaux montrent un grand groupe de garçons vêtus d'habits laïques accompagnés de moines quittant le monastère de Seshul dans la préfecture autonome de Garzê (Ganzi en chinois) dans le Sichuan.

Selon de récentes [informations](#) de Radio Free Asia (RFA) [confirmées](#) par ICT, les autorités chinoises obligent les jeunes moines bouddhistes de moins de 15 ans à quitter le monastère de Sershul – le plus grand monastère Gelugpa de la région tibétaine du Kham – et à rejoindre les écoles publiques, sous peine de voir le monastère fermer en cas de refus.

Traditionnellement, au Tibet, les moines entrent au monastère en tant que novices à un très jeune âge. Les monastères sont considérés comme des centres de culture et d'éducation importants. Les équipes de travail du Parti communiste ont commencé à empêcher les jeunes moines de rejoindre les monastères au milieu des années 1990, mais le niveau d'application de ces règles varie d'un monastère à l'autre. Selon certaines sources d'ICT, les mesures prises par le Parti communiste à Sershul sont mises en

œuvre dans d'autres régions tibétaines et préoccupent profondément les Tibétains. Cette démarche démontre les efforts continus du gouvernement chinois pour réduire la taille et l'influence des monastères bouddhistes tibétains, traditionnellement au centre de l'identité culturelle et nationale tibétaine. Les autorités cherchent à influencer une nouvelle génération grandissant au Tibet en façonnant et en modelant le bouddhisme tibétain en accord avec les diktats du Parti communiste.

Ces mesures font suite à d'autres restrictions imposées par les autorités chinoises à la liberté de religion des Tibétains au cours des derniers mois, notamment l'[interdiction](#) pour les moines tibétains ayant étudié en Inde d'enseigner le bouddhisme aux habitants du comté de Litang situé dans la préfecture autonome de Garzê (Ganzi en chinois) dans

> SUITE DE LA PAGE 3

à l'atténuation du changement climatique. En outre, si certains Tibétains transférés du Changtang peuvent se réjouir d'une réinstallation dans une zone dotée d'installations à Lhassa, rien n'indique que les Tibétains réinstallés ont donné leur consentement préalable, libre et éclairé, ni qu'une indemnisation adéquate leur a été accordée, deux conditions requises par le droit international pour légitimer les expulsions. Au vu des politiques répressives menées par les autorités chinoises au Tibet et des observations passées concernant la réinstallation des nomades et des éleveurs tibétains, il est fort peu probable que leurs droits aient été respectés.

La réinstallation des Tibétains de la réserve naturelle nationale du Qiangtang intervient après la [décision controversée](#) il y a un an d'admettre la région limitrophe de la réserve naturelle du Hoh Xil (Achen Gangyapen en tibétain) au patrimoine mondial de l'UNESCO, malgré l'inquiétude suscitée par le déplacement des nomades tibétains de leurs pâturages. L'année dernière, après avoir été bannis de leurs pâturages d'été habituels, plusieurs éleveurs d'une région tibétaine du Qinghai (Amdo) ont, dans un rare élan de bravoure, [lancé un appel](#) aux autorités chinoises, affirmant que les ordres d'expulsion qui avaient été donnés étaient illégaux en vertu de la loi chinoise.

le Sichuan, et les restrictions sans précédent lors du Saga Dawa, période sacrée pour les bouddhistes tibétains. Alors que ce festival religieux commençait le 16 mai, les autorités de Chamdo (Changdu en chinois) dans la région autonome de Tibet ont par exemple diffusé un ordre interdisant aux familles de prendre part à toute pratique religieuse ou de dévotion. Cette décision a profondément affecté les familles tibétaines, car les pratiques de dévotion et le comportement altruiste sont particulièrement importants lors du Saga Dawa.

« DESTRUCTION, COMMERCIALISATION ET FAUSSES REPRODUCTIONS »: NOUVEAU RAPPORT SUR LHASSA EN MARGE DE LA RÉUNION DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

UN NOUVEAU RAPPORT D'ICT MONTRE À QUEL POINT LE PATRIMOINE CULTUREL UNIQUE ET PRÉCIEUX DE LHASSA SE TROUVE MENACÉ, LA CHINE N'ASSUMANT PAS SES RESPONSABILITÉS AU TITRE DE LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.



Cette image de l'incendie survenu au temple sacré de Jokhang le 17 février 2018 a été postée sur les réseaux sociaux et diffusée en ligne avant que les Tibétains ne reçoivent l'ordre de ne pas envoyer d'informations au sujet de l'incendie à l'étranger.

Selon le rapport intitulé [« Destruction, commercialization, fake replicas »](#) (« Destruction, commercialisation et fausses reproductions »), depuis l'inscription du palais emblématique du Potala et d'autres édifices importants au patrimoine mondial de l'UNESCO, sous l'appellation « Ensemble historique du Palais du Potala », des dizaines de bâtiments historiques ont été détruits et remplacés par une fausse architecture de style « tibétain », en contradiction totale avec l'esprit du patrimoine mondial de l'UNESCO. ICT a obtenu des documents officiels chinois de planification, qui confirment que les bâtiments historiques restants, au nombre d'une cinquantaine, ne seront pas épargnés, les nouvelles constructions se poursuivant à un rythme effréné. En outre, quatre mois après un incendie majeur survenu au temple sacré de Jokhang au cœur de la ville, qui était autrefois le centre du bouddhisme

tibétain et qui a joué un rôle essentiel dans la civilisation tibétaine, le gouvernement chinois continue de bloquer l'accès au site. Il se peut que les autorités couvrent des dommages importants en effectuant des travaux de réparation inappropriés. Cependant, dans un contexte politique de surveillance totale, dans lequel la protection de la culture tibétaine est qualifiée par les autorités d'« idée nationaliste réactionnaire et étroite », les Tibétains craignent sans doute de s'impliquer ou de s'exprimer sur des questions de patrimoine.

La menace pour l'« Ensemble historique du Palais du Potala » classé au patrimoine mondial de l'UNESCO est liée à une augmentation spectaculaire du tourisme national chinois et à une infrastructure en pleine expansion, dans laquelle Lhasa est le centre d'un nouveau réseau routier, ferroviaire et aéroportuaire à double usage civil et militaire, reflétant ainsi

l'importance stratégique de cette région pour le gouvernement chinois.

Dans son rapport publié en amont d'une réunion du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO à Bahreïn, au cours de laquelle l'état de conservation de Lhasa a fait l'objet de discussions, ICT a demandé à l'organisation de l'ONU d'exhorter le gouvernement chinois à adopter une véritable approche de conservation en vue de préserver ce qu'il reste encore. Elle a également incité le Comité à faire pression pour que des artisans et des experts tibétains puissent participer activement aux efforts de conservation « afin de revitaliser plutôt que de muséifier les espaces privés et publics tibétains ».



Cette photo, qui a été prise avant l'incendie de Jokhang en février, montre les lampadaires de « style tibétain » à l'extérieur du temple.

LE POINT SUR LES PRISONNIERS POLITIQUES

TASHI WANGCHUK CONDAMNÉ À CINQ ANS D'EMPRISONNEMENT

EN DÉPIT DES PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES PAR PLUSIEURS GOUVERNEMENTS ET EXPERTS DE L'ONU AU SUJET DE SA DÉTENTION, LE DÉFENSEUR DE LA LANGUE TIBÉTAINE TASHI WANGCHUK A ÉTÉ CONDAMNÉ LE 22 MAI À CINQ ANS D'EMPRISONNEMENT POUR "INCITATION AU SÉPARATISME".

Âgé de 33 ans, Tashi Wangchuk avait été arrêté début 2016 uniquement pour avoir exprimé pacifiquement ses opinions dissidentes sur les politiques chinoises en matière de langue et d'éducation dans une interview publiée par le New York Times en novembre 2015. Clairement motivé par des considérations politiques, son procès, qui s'est déroulé le 4 janvier 2018, a été loin de respecter les normes internationales en matière de procédure régulière. Dans un tweet publié le 18 juin, l'avocat de Tashi Wangchuk, Liang Xiaojun, a indiqué qu'ils prévoient de faire appel de cette condamnation injustifiée.

La peine, prononcée par un tribunal de Yushu, dans le Qinghai, témoigne de l'approche sévère et extrême de la Chine à l'égard de la culture tibétaine et de la criminalisation des efforts pacifiques et modérés, dans le cadre du droit chinois, pour protéger l'usage du tibétain. Cette condamnation vise aussi certainement à mettre en garde les autres Tibétains qui oseraient parler aux journalistes.

Après l'annonce du verdict, plusieurs gouvernements et parlementaires du monde entier – y compris l'Union européenne, la France, l'Allemagne, le



Commissaire aux droits de l'Homme, le président de la sous-commission des droits de l'Homme du Parlement européen et le groupe d'information internationale sur le Tibet du Sénat français – ont soutenu le jeune défenseur des droits de l'Homme dans leurs déclarations. Le 6 juin, six experts des droits de l'Homme des Nations Unies ont par ailleurs publié une [déclaration](#) condamnant cette peine de cinq ans d'emprisonnement, exhortant les autorités chinoises « à respecter leurs engagements internationaux en matière de droits de l'Homme, à libérer immédiatement M. Wangchuk et à lui accorder un droit exécutoire à une indemnisation et à d'autres réparations ». ICT salue ces déclarations et continuera de s'efforcer d'attirer l'attention sur la violation flagrante du droit de Tashi Wangchuk à la liberté d'expression et d'obtenir sa libération.

LIU XIA ENFIN AUTORISÉE À QUITTER LA CHINE APRÈS DES ANNÉES EN RÉSIDENCE SURVEILLÉE

Le 10 juillet, après huit ans d'assignation à résidence et quelques jours avant l'anniversaire de la mort en prison de son mari, le dissident chinois et lauréat du prix Nobel de la paix Liu Xiaobo, la poétesse chinoise Liu Xia a finalement été autorisée à quitter la Chine pour se rendre en Allemagne où elle pourra recevoir un traitement pour soigner la grave dépression dont elle souffre.



Liu Xia tout sourire à son arrivée à l'aéroport international d'Helsinki en Finlande le 10 juillet 2018. (Photo: Lehtikuva/Jussi Nukari via Reuters)

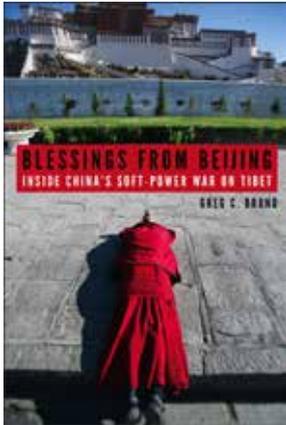
La bonne nouvelle est arrivée quelques semaines après que la chancelière allemande Angela Merkel a évoqué la situation de Liu Xia directement avec le président Xi Jinping, lors d'une visite à Pékin cette année, et au lendemain du dialogue UE-Chine sur les droits de l'Homme qui s'est déroulé à Pékin.

ICT lui souhaite le meilleur dans sa nouvelle vie de femme libre en Europe !

POUR PLUS D'INFORMATION À CE SUJET :

- [How Germany Won Freedom for the Widow of China's Most Famous Dissident](#) (« Comment l'Allemagne a su gagner la liberté de la veuve du dissident chinois le plus célèbre »), The New York Times, 11 juillet 2018.

SUGGESTION DE LECTURE



BLESSINGS FROM BEIJING: INSIDE CHINA'S SOFT-POWER WAR ON TIBET

(« Bénédiction de Pékin : au cœur de la guerre de la puissance douce chinoise contre le Tibet ») DE GREG C. BRUNO

À l'approche du soixantième anniversaire de l'invasion du Tibet par la Chine en 1959 – et de la création de la communauté tibétaine en exil –, la question de la survie de la diaspora est dans tous les esprits. La politique étrangère de Pékin est devenue plus audacieuse, surtout depuis l'expansion post-olympique de 2008. À mesure que la pression monte, les familles de réfugiés tibétains qui ont élu domicile en à l'étranger – dans les montagnes du Népal, dans les jungles indiennes, ou dans les maisons de béton froid au-dessus du monastère

du Dalai-Lama à Dharamsala – migrent une nouvelle fois.

L'ouvrage « Blessings from Beijing » démêle les chaînes qui lient les Tibétains à la Chine et examine les pressions politiques, économiques et sociales qui menacent de détruire les communautés de réfugiés tibétains. Le journaliste Greg Bruno a passé près de vingt ans à vivre et à travailler dans des régions tibétaines. Il s'est rendu sur les lignes de front de ce combat : dans les hautes montagnes de l'Himalaya du Népal, où les agents chinois payent les villageois népalais en échange d'informations sur les demandeurs d'asile tibétains ; dans les monastères situés dans le sud de l'Inde, où des moines prochinois souhaitent la mort du Dalai-Lama ; dans les grottes de méditation d'Asie, où les âmes perdues réfléchissent à l'infime nuance entre amour et guerre ; et dans les rues de New York, où la prochaine génération de réfugiés établit des stratégies pour survivre aux attaques incessantes de la Chine. Mais le travail de Greg Bruno ne se limite pas aux récits éculés de l'ingérence et de l'intervention politique de la Chine. Il va au-delà – et au cœur de ces récits – pour étudier comment la stratégie chinoise est en train de changer la communauté tibétaine en exil pour toujours.

EDITEUR: ForeEdge **DATE DE PUBLICATION:** Avril 2018
Cliquez [ici](#) pour acheter ce livre.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- **10-13 AOÛT 2018 :** Examen de la Chine par le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD)
- **6 NOVEMBRE 2018:** Troisième cycle de l'Examen périodique universel (EPU) de la Chine au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies
- **16-23 SEPTEMBRE 2018:** Visite de Sa Sainteté le Dalai-Lama aux Pays-Bas, en Allemagne et en Suisse (plus d'informations sur son programme sur le site <https://fr.dalailama.com/schedule>)

LA SUÈDE CONDAMNE UN TIBÉTAIN POUR ESPIONNAGE, SOULIGNANT LES PRESSIONS EXERCÉES SUR LES COMMUNAUTÉS EN EXIL

La Suède a condamné un Tibétain à 22 mois d'emprisonnement pour avoir espionné des Tibétains en exil pour le compte du gouvernement chinois. C'est la première fois qu'un gouvernement occidental engage des poursuites pénales contre un Tibétain accusé d'espionnage.

Bien qu'ayant plaidé non coupable, l'homme de 49 ans, identifié par plusieurs médias comme étant Dorjee Gyantsan, a été reconnu coupable d'avoir recueilli des informations sur l'identité, les opinions politiques et les déplacements de compatriotes tibétains vivant en Suède. Il était payé pour transmettre ces informations aux services de renseignements chinois en Pologne et en Finlande. Selon le verdict du tribunal de district de Södertörn, à proximité de Stockholm, le coupable a « mené une vaste opération qui a mis en grand danger plusieurs personnes d'origine tibétaine en Suède ainsi que leur famille au Tibet ».

Le démasquage de cet homme, qui a fait trembler la communauté tibétaine de Suède, met en lumière une pratique bien établie dans les communautés tibétaines et ouïghoures en exil dans le monde, alors que les autorités chinoises étendent leur portée au-delà de la République populaire de Chine. Les exilés du Tibet et du Xinjiang subissent une pression croissante pour faire taire toute critique de la Chine et museler les protestations politiques. Même en exil, les Tibétains font en effet souvent l'objet d'une surveillance, y compris au sein de leur communauté. Les niveaux de suspicion et de méfiance peuvent être élevés dans certains cas. S'ils décident de participer à des manifestations pacifiques contre le gouvernement chinois ou de s'exprimer dans les médias internationaux, leurs proches au Tibet peuvent être menacés, convoqués pour interrogatoire, voire emprisonnés.